

PLAN PIETON-VELO DE L'ASSOCIATION LA VIE A VELO – NEMOURS

Nôtre **vision de la mobilité** à Nemours:

Objectif =

Construire ensemble une ville 100 % marchable et cyclable

Cela signifie que :

Chacun doit pouvoir se déplacer à pieds ou à vélo d'un point A de départ à un point B d'arrivée à l'intérieur de Nemours de façon directe, confortable et en toute sécurité.

Des aménagements appropriés doivent assurer une circulation dynamique, pratique, confortable et sécurisée des flux de déplacement modes doux entre tous les quartiers de Nemours et notamment entre les deux bords du Loing.

Le vélo et les piétons doivent être parfaitement intégrés dans l'organisation des flux de déplacement.

Chacun doit avoir accès à un local facilement accessible et sécurisé pour stationner son vélo.

L'on doit pouvoir stationner son vélo de façon commode et sécurisée en tout lieu de destination : gare, centre ville, commerces, lieux culturels et sportifs, administrations, lieux de travail, [garages sécurisés / arceaux]

Des services de réparation et entretien doivent être présents, accessibles et à des prix abordables ou gratuits.

Il doit y avoir des réseaux de parcours émaillés sur tout le territoire de la ville ainsi que des liaisons modes doux commodes et sécurisées entre les communes avoisinantes de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Cela permettra à un nombre croissant de personnes de se déplacer d'une façon qui est économique, bon pour la santé et bon pour l'environnement.

Ainsi Nemours contribuera à ce que l'objectif national devienne réalité: que le vélo constitue 9% de part modale des transports d'ici 2024.

Cela apportera des bénéfices sur beaucoup de plans : santé, environnement, dynamisme des quartiers et du centre ville.

Dans un cadre accueillant, piétons et cyclistes seront des bons clients pour les commerces.

Des bons aménagements favorisant les modes doux rendront Nemours plus attrayant pour le « tourisme slow ».

Nôtre attente:

Voici ce que nous attendons de la part de la nouvelle équipe municipale:

1)mettre en place une politique piéton-vélo ambitieuse!Cela comprend:

- Un adjoint explicitement en charge de cette politique
- Un budget dédié
- Un plan piéton-vélo réalisé la première année de mandat (objectifs à atteindre, planification des aménagements visant à rendre la ville totalement "marchable" et "cyclable") co-construit avec les associations d'usagers
- Des réunions régulières de concertation et de bilan avec les associations d'usagers

2)réaliser des actions concrètes:

Actions à réaliser dès la première année du mandat
Demander que soit installé à la gare avant fin Avril 2021 un garage de stationnement vélos sécurisé type « Véligo », équipé de pompe à air et d'une station entretien et menus réparations. Point essentiel d'un projet de pôle multi-modal.
Installer des garages à vélos sécurisés dans les quartiers (Hauteurs du Loing, Mont Saint Martin, Beauregard, ...) équipés de pompes à air, stations de réparation, et pouvant accueillir un atelier de réparation vélos
Installer des arceaux de stationnement vélos dans le Centre Ville, et à proximité des commerces, administrations, lieux culturels et sportifs, cabinets médicaux et dentaires et kinésithérapie, ...

Effectuer les aménagements nécessaires pour permettre aux cyclistes de traverser le Grand Pont de façon confortable et sécurisée.
Sécuriser la circulation vélo Rue de Paris.
Aménager la Place de la Gare de façon à permettre aux piétons et cyclistes de la traverser de façon confortable, directe et sécurisée. Sécuriser la circulation vélo Ave Carnot.
Mettre en place le programme « Savoir Rouler » en école primaire
Instaurer le cédez le passage cycliste aux feux
Donner la priorité aux vélos et aux piétons dans les rues étroites (Zones 30 avec double- sens cyclable, vélorues et zones de rencontre).
Notamment : Mettre en place une signalisation appropriée: Zone 30 avec double sens cyclable : Rue du Docteur Dumée Rue du Docteur Chopy Rue Gautier 1 ^{er} Quai des Mariniers Cours Balzac
Finir d'aménager le chemin qui va du Bd. DeLattre de Tassigny (D240) au Chemin de Halage de Fromonville.
Aménager une pente douce pour poussettes et vélos au niveau des escaliers qui relie l'allée vers la Rue Charles Trenet au Bd. DeLattre de Tassigny.
Surélever et sécuriser le passage à piétons et à vélos qui traverse l'Avenue Kennedy entre l'Allée venant de la rue de la Baraude et l'allée qui rejoint la rue Denis Papin.
Sécuriser la Rue Denis Papin pour les piétons et les vélos.
Effectuer des aménagements permettant aux personnes habitant à moins d'un kilomètre ou deux (piétons) ou à moins de 4 ou 5 kilomètres (cyclistes) de pouvoir se rendre à la bibliothèque ou la Scène du Loing de façon confortable, sécurisée et directe.

Actions à réaliser d'ici la fin de l'an 2 du mandat
--

Secteurs Ave de la Grande Montagne, Rue du Souvenir, Quai des Tanneurs, Grand Pont ; Ave de Lyon, rue Montgagnant:
Donner la priorité aux piétons et cyclistes.
Sécuriser la circulation des piétons et cyclistes.
Permettre et sécuriser le tourne-à-gauche vélo depuis Rue du Souvenir vers Quai des Tanneurs.

Aménager des cheminements et passerelles modes doux permettant à tous les Nemouriens de rejoindre à pieds ou à vélo la Scandibérique, le Centre Ville et la gare de façon confortable, sécurisée et directe.
Reliant ainsi les quartiers des Hauteurs du Loing et du Mont St. Martin au Chemin de Halage de Fromonville et à la Passerelle de la Butte de l'Ecluse et le quartier de Beauregard au Centre Ville et à la Scandibérique.

Sécuriser la circulation vélo Rue de Paris.

Terminer d'aménager la piste cyclable Rue Thiers.

Sécuriser la circulation piétons et vélos depuis Rue Thiers sur le Pont de l'Ecluse vers Bd. Varengnien et Rue de l'Ecluse et inversement.

Faciliter et sécuriser le tourne-à-gauche vélo depuis Bd. Varengnien et le Pont de l'Ecluse vers la Passerelle de l'Ecluse des Buttes.

Sécuriser la circulation piétons et vélos Quai Victor Hugo.

Sécuriser la circulation piétons et vélos à travers la Place Victor Hugo.

Sécuriser la circulation piétons et vélos Avenue de Lyon.

Aménager des voies cyclables sur la Route de Moret.

Œuvrer pour développer et sécuriser les liaisons modes doux entre les communes de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Agir pour améliorer la cohabitation des modes de transport.